

Au RPI

L'aire maritime éducative labellisée

La bonne nouvelle a été annoncée mardi 17 juin lors du deuxième conseil de la mer des élèves du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI), salle Chanteraine.

Devant leurs parents, les enseignantes et les élus des trois communes, les élèves de CM1-CM 2 de l'école du Bout de la Mer à Saint-Jean-le-Thomas ont présenté les conclusions du travail consacré à la protection de la dune mené tout au long de l'année. Outre les élèves et leur enseignante, ce projet a impliqué différents acteurs : Delphine Davy, enseignante rattachée au Mont-Saint-Michel, Benjamin Brécin, Stéphane Honoré et Arnaud Guigny pour l'OFB (Office français de la biodiversité), Morgan Griveau et Rodolphe Bion pour le Conservatoire du littoral, Lucie Sollacaro et Emmanuel Bulot du service Gémapi de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie ou encore Corentin Rivière du Groupe Ornithologique normand.

Les écoliers aux soins de la dune

« A la rentrée en septembre, Morgan Griveau et Delphine Davy sont venus présenter le projet d'aire éducative maritime en classe, raconte Capucine Auvray, l'enseignante. Les élèves ont décidé de protéger et de gérer une petite zone, correspondant au cordon dunaire qui s'érode à Saint-Jean-le-Thomas. A partir de là, nous avons travaillé à la fois en classe et sur le terrain, avec une approche plus ludique. »

Depuis neuf mois, les écoliers ont ainsi pu développer leurs connaissances sur la zone étudiée, comprendre à quoi correspondent une dune ainsi que le phénomène d'érosion et ses conséquences sur la biodiversité, qui lui sont rattachés. **« Cela leur a aussi permis d'étudier les différentes espèces présentes sur la zone, leur classification, leur alimentation, leur reproduction et leur habitat, grâce au concours des différents intervenants, poursuit l'enseignante. Cela a aussi permis d'aborder différemment le programme scolaire de cycle 3 dans plusieurs disciplines : français, géographie ou sciences. Les élèves ont été acteurs du projet. Ce sont devenus de petits experts ! »**

Des moteurs de solutions

Les élèves se sont enfin penchés sur les solutions pouvant être apportées à leur échelle afin de protéger la dune. Ils ont ainsi décidé de réaliser une affiche qui sera prochainement apposée à l'entrée de la plage de Pignochet à Saint-Jean-le-Thomas. Une affiche contenant un flashcode permettant de lire une vidéo de 4'30" réalisée par la classe sur le sujet. « **Vous avez abordé les problèmes avec beaucoup de sérieux. Tant qu'on le pourra, on défendra la dune** », a réagi Alain Bachelier, maire de Saint-Jean-le-Thomas à l'issue de la présentation effectuée par tous les élèves de la classe. « **Votre action fait que l'on doit prendre conscience de la fragilité de ce milieu et en cela, vous montrez l'exemple aux adultes** », a abondé Hervé Bierjon, directeur du développement à l'Établissement public du Mont-Saint-Michel. Et Catherine Brunaud-Rhyn, maire de Genêts de conclure : « **Cela va faire de vous des citoyens éclairés!** »

En fin de réunion, la labellisation de l'aire maritime éducative portée par le RPI, l'une des 53 aires éducatives existantes de Normandie, a été annoncée. A la rentrée prochaine, les futurs CM2 poursuivront ce travail avec leurs successeurs en CM1, avec pour objectif de réaliser un chemin pédagogique le long de la dune; « **sous réserve d'obtention des autorisations nécessaires** », précise Capucine Auvray, qui, contrainte de changer d'affectation, regrette de ne pas pouvoir poursuivre l'aventure.



Avec beaucoup d'assurance à l'oral, 21 élèves de CM1-CM2 ont expliqué leurs travaux relatifs à la protection de la dune de la plage de Pignochet, devant une assemblée composée d'une cinquantaine de personnes, à l'occasion du deuxième conseil de la mer.